



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 12 du 27 juin 2022

Phénologie : la croissance des baies se poursuit




Mildiou : de rares symptômes s'observent. A l'amorce de la fermeture des grappes, la situation est très saine.

Oïdium : de plus en plus d'observations dans les témoins non traités et zones historiquement sensibles mais avec une fréquence et intensité limitées.

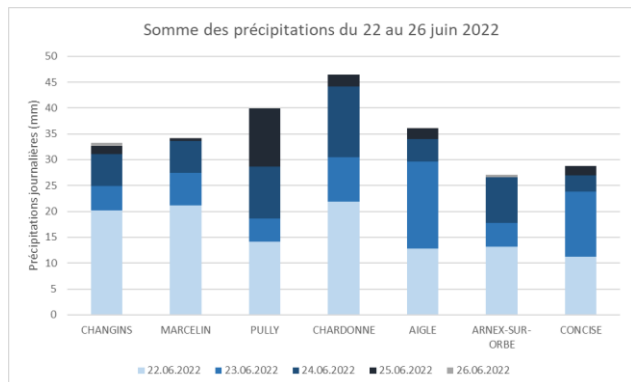
Jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir) : premiers symptômes observés, à signaler !

Phénologie et météo

Les baies grossissent malgré la contrainte hydrique. Le vignoble approche le stade de fermeture de la grappe : un stade phénologique atteint autour du 16 juillet l'année passée. Certaines parcelles présentent un fort taux de coulure avec une floraison qui s'est déroulée dans des conditions particulièrement chaudes et avec un stress hydrique parfois important.

		
K	L	M
Petit pois	Fermeture de la grappe	Véraison
Les baies ont la taille d'un petit pois et les grappes prennent progressivement une orientation verticale.	Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.	Les baies s'éclaircissent pour le raisin blanc ou se colorent pour le raisin rouge.

Les précipitations de ces derniers jours ont été les bienvenues. De 26 à 52 mm sont tombés sur les différentes stations du canton avec une majorité des précipitations le 22 juin.



Précipitations et températures moyennes du 16 au 26 juin 2022. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	33.2 à 52.8	23.2
Lavaux (6)	38.4 à 46.7	23.6
Chablais (5)	36.2 à 43.8	23.6
Orbe-Bonvillars (4)	26.4 à 38.4	22.8
Vully (1)	38.8	23.2



Figure 1: Impacts de grêle sur grappe. Vinzel, 24/06, Proconseil.

Les orages du 23 juin ont été accompagnés de grêle sur les vignes de La Côte, principalement autour de Luins et Vinzel.

Pour les prochains jours, des perturbations sont prévues lundi soir, mardi puis dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les températures redescendent à des normales de saison ce qui freinera l'évapotranspiration des plantes et devrait réduire le stress hydrique. L'évolution des stades phénologiques devrait

donc se poursuivre sur les vignes qui ne sont pas bloquées.

Mildiou

Observations :

- Des symptômes sur feuilles (chapeaux) sont observés de temps en temps.
- Les pluies qui se sont enchaînées ces derniers temps vont probablement entrainer une sortie de taches

dans ces prochains jours (à partir du 28 juin pour les contaminations des pluies du 22).

- La sensibilité des grappes décroît.
- Le risque d'une apparition de rot brun sur baies est de plus en plus faible.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Dans la majorité des cas, en l'absence de symptômes, vous pouvez espacer les renouvellements et les raisonner en anticipant les prochaines pluies.

L'objectif est maintenant de maintenir un feuillage sain pour garantir le bon déroulement de la future phase de maturation.

Stratégie mildiou en bio :

Au vu de la faible pression du mildiou et du fait que la période critique de sensibilité à l'oïdium est maintenant derrière nous, il deviendra possible d'allonger les intervalles d'intervention. Continuez à suivre les prévisions météorologiques en anticipant les fortes précipitations annoncées.

Une dose de cuivre métal comprise entre 200 et 30 g/ha est recommandée.

Oïdium

Observations :

- La sensibilité des baies aux nouvelles contaminations continue de décroître.
- Les symptômes sur feuilles et grappes sont régulièrement observés dans les témoins non traités.
- Des symptômes s'observent aussi sur des parcelles/secteurs historiquement sensibles, mais restent de fréquence et intensité faibles.

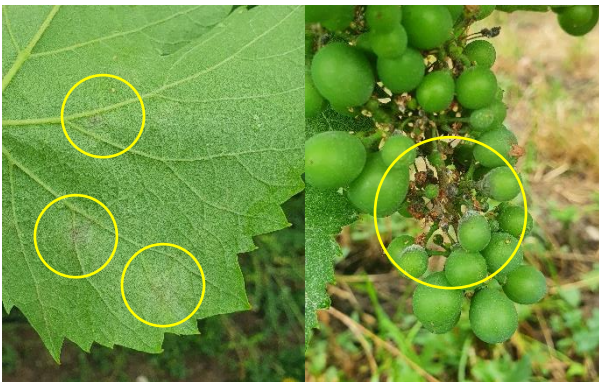


Figure 2: symptômes sur feuilles, pédicelles et baies. Lavaux, 22/06, Proconseil.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Maintenez une protection sans faille jusqu'à fermeture de la grappe.

Observez attentivement vos secteurs sensibles pour déterminer si un traitement intercalaire est nécessaire avant fermeture de la grappe.

Si vous observez des parcelles fortement atteintes avec du mycélium actif (gris blanc), vous pouvez effectuer un traitement intercalaire spécifique oïdium, en face par face, pour stopper son développement, soit avec du soufre mouillable à 6 kg/ha, soit un mélange de soufre mouillable (3 kg/ha) et de bicarbonate de potassium à 3 kg/ha.

Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 4 à 5 kg de soufre.

Jaunisses (flavescence et bois noir)



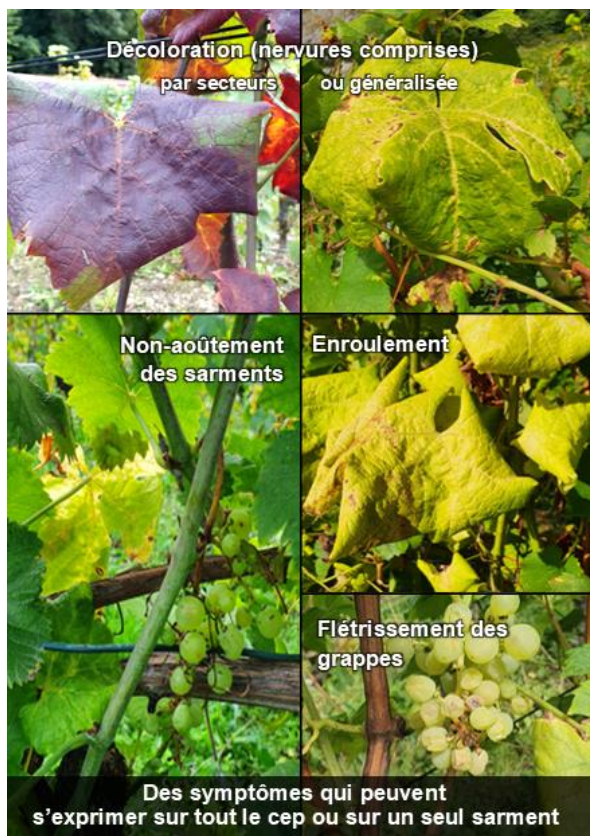
Des symptômes de jaunisse s'observent déjà depuis le début du mois. Cette expression très précoce est probablement due à la période de contrainte hydrique qui exacerbe les symptômes liés aux problèmes de circulation de sève.

Figure 3: Symptômes observés sur pinot noir. Aigle, 22/06, Proconseil.

Si vous voyez un cep symptomatique, signalez-le pour pouvoir le prélever au plus tôt et l'analyser en laboratoire afin de déterminer s'il s'agit de bois noir ou de flavescence dorée. La détection précoce d'un foyer de flavescence dorée est un facteur essentiel pour augmenter l'efficacité de la lutte.

Une [page d'informations](#) sur cette maladie est disponible sur le site du canton (Economie / Agriculture et viticulture / Inspectorat phytosanitaire).

Pour rappel, voici les symptômes sur différents organes :



Si vous observez ces symptômes sur un cep ou si vous avez des doutes, signalez-le ! Vous pouvez joindre l'inspectorat phytosanitaire cantonal au 021 316 65 66 ou à l'adresse mail suivante inspectorat.phyto@vd.ch.

Vers de la grappe

Les vols de la seconde génération ont démarré discrètement pour le moment. Aucune ponte de seconde génération n'a été observée à ce jour.

Il est encore trop tôt pour un éventuel traitement insecticide. Il sera à raisonner au cas par cas en fonction de la sensibilité de vos parcelles !

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.